



ARCHERS DE DRAVEIL – BILAN SPORTIF 2022

1. ORGANISATION DU CHAMPIONNAT DE FRANCE CAMPAGNE PAR EQUIPES



Après le titre remporté par l'équipe féminine en 2021, le club a eu en charge l'organisation du Championnat de France de Tir en Campagne par équipes, les 17 et 18 septembre 2022, sur le site de la Base de Loisirs du Port aux Cerises. Une organisation parfaite grâce à l'engagement de nombreux bénévoles.

Une compétition au cours de laquelle nos équipes se sont encore illustrées :

Equipe Hommes : Championne de France

Equipe Femmes : Médaille de bronze

2. DES MEDAILLES EN INDIVIDUEL SUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

OR

Jean-François COSTES (Nature-S3HAC)
Manuel DURIVAUD (TAEDN-S2HAP)
Florent MULOT et Tasnim LESEUR (TAE mixte CL)

ARGENT

Alexandra FRANCOIS (Nature-S1FAC)
Sandra HERVE (TAEDI-SFAP)

BRONZE

Hugo TONNAIRE (Salle-S1HCL)
Florent MULOT (Campagne-HCL)



3. DEUX ARCHERS EN EQUIPE DE FRANCE



Sandra HERVE, inscrite sur la liste des athlètes de haut niveau, a été sélectionnée cette année en équipe de France poulies. Elle a participé aux trois manches de la **Coupe du Monde**, à Antalya (Turquie), Gwandju (Corée) et Paris, ainsi qu'aux **Championnats d'Europe** à Munich pour sa 12^{ème} sélection.

Au bilan de ces déplacements, **une médaille de bronze et un record de France** (match équipe : 233/240)



Florent MULOT a été sélectionné pour participer au **Championnat du Monde de Tir Campagne à Yankton (USA)**. Champion de France 2016 de cette discipline et 4 fois médaillé en individuel (2014-2015-2021-2022), il rejoint l'équipe de France après les médailles d'argent obtenues en Salle lors des championnats du Monde en 2016 et d'Europe en 2017.

7^{ème} en individuel, il remporte la **médaille d'argent** en double mixte.



ARCHERS DE DRAVEIL – BILAN SPORTIF 2022

4. DES COMPETITIONS OFFICIELLES ORGANISEES



30-31 octobre 2021	Concours Tir Nature : 165 archers
08-09 janvier 2022	Concours Salle : 119 archers
16-17 avril 2022	Championnat départemental Tir Nature : 185 archers
04-05 juin 2022	Concours Tir Campagne : 97 archers
25-26 juin 2022	Concours Tir 3D : 251 archers

5. LES JEUNES – OBJECTIF LABEL « Ecole du Tir à l'Arc Français »



L'ambition de la Fédération Française de Tir à l'Arc est de développer des structures d'accueil et de formation performantes au sein des clubs.

Le club de Draveil Sénart s'inscrit dans cette démarche avec une politique résolument tournée vers les jeunes :

- recrutement de jeunes débutants : 32 pour la saison 2021-2022
- initiation par une équipe de formateurs qualifiés
- entraînement à la compétition dès la 1^{ère} année
- prise en charge par le club des frais d'inscription aux compétitions des jeunes
- accompagnement et coaching sur les compétitions

Bilan Jeunes saison 2022

- 5 participations au Championnat de France Salle
- 3 participations au Championnat de France TAE
- 1 participation au Championnat de France Campagne
- 1 équipe filles au Championnat de France TAE (7^{ème})
- Equipe benjamins/minimes 1^{ère} de la Division Régionale
- Equipe cadets/juniors 1^{ère} de la Division Régionale

222 participations en compétitions officielles
+ 96 participations aux compétitions spéciales débutants

Licences 2022

- 67 licences Jeune (52 en 2021)





ARCHERS DE DRAVEIL – BILAN SPORTIF 2022

6. DES COMPETITEURS A TOUS LES NIVEAUX

Tout au long de l'année, les archers du club ont été présents sur les compétitions officielles. Si une partie des adhérents se contentent d'une pratique de loisirs, **63%** des licenciés depuis plus de un an ont participé à au moins une compétition individuelle au cours de la saison 2022 pour un total de **895 sorties**.

Concours calendrier FFTA

	ADULTES			JEUNES			TOTAL		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Général
Salle	127	80	207	65	59	124	192	139	331
Nature	72	35	107		1	1	72	36	108
TAE	99	60	159	28	40	68	127	100	227
Beursault	1	5	6			0	1	5	6
Campagne	40	9	49	12	6	18	52	15	67
3D	123	22	145	8	3	11	131	25	156
total	462	211	673	113	109	222	575	320	895
	69%	31%		51%	49%		64%	36%	

En complément, les débutants sont initiés à la compétition sur des formats spécifiques, lors de concours « spécial débutants » organisés par le Comité départemental. Dans le cadre de leur année d'initiation, les débutants du club ont totalisé **125 participations** à ces compétitions.

7. ACCOMPAGNEMENT A LA PROFESSIONNALISATION

Le développement de l'emploi est un des axes du projet fédéral 2018-2024 dans l'optique de renforcer l'offre sportive proposée, alléger la charge du bénévolat et permettre à de jeunes archers de construire un projet professionnel dans leur sport.

La FFTA propose des formations débouchant sur un diplôme professionnel d'Etat ou un certificat de qualification professionnelle :

- **CQP Technicien Sportif de Tir à l'Arc (CQPTS)**
- **DEJEPS Mention Tir à l'Arc**

L'accès à ces formations est soumis à la réalisation d'un minimum de performance. Ces diplômes sont obligatoires pour enseigner ou entraîner en club contre rémunération.

- **CQP Animateur Tir à l'Arc (CQPATA)** : cette formation permet de développer des compétences dans l'animation du Tir à l'Arc auprès de grand public, principalement dans le secteur du tourisme et du loisir.

Au cours de la saison 2021-2022, le club a offert un contrat unique d'insertion et d'aide à l'emploi (CUI-CAE) pour un jeune archer, membre de l'équipe de D1, en recherche d'emploi. Dans le cadre de ce contrat à temps partiel, il a obtenu le CQPTS et le CQPATA. Son contrat a été renouvelé pour la saison 2023 pendant laquelle il suivra des formations complémentaires (encadrement des poussins et sport sur ordonnance). Ses compétences acquises lui ont déjà permis de trouver un contrat auprès d'un autre club.

Deux archères du club sont également inscrites sur un cursus de DEJEPS pour la saison 2022-2023. En complément d'un soutien financier, le club les accompagne dans cette démarche en les intégrant dans l'équipe des formateurs pour leur permettre d'effectuer une partie des périodes d'encadrement en alternance prévues dans le cursus.